# Libres opinions : appartement à louer...

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## LIBRES OPINIONS

# Appartement à louer...

Chaque jour, dans « 24-Heures », on trouve cent à deux cents appartements à louer. Pourquoi donc entend-on souvent dire : « C'est si difficile de trouver un appartement ! » Que signifie ce paradoxe : des appartement qui ne trouvent pas preneurs, et, d'autre part, des gens qui ne découvrent pas d'appartement ?

C'est simple : ceux qui cherchent un appartement ne peuvent pas, la plupart du temps, supporter le loyer des appartements offerts.

Une nouvelle question se pose alors : Pourquoi ne construit-on pas des appartements convenables, dont le loyer soit à la portée de la majorité ?

Parce que la construction sévit en pleine anarchie. On y oublie que la liberté des uns cesse là où commence celle des autres. « Un pour tous, tous pour un », cela n'a plus de sens ici. Le mot d'ordre y est : « Chacun pour soi, et que les plus faibles se débrouillent. »

Alors que voit-on ? On voit disparaître, les unes après les autres, d'anciennes maisons solides, patinées par les ans, qui savent vieillir avec grâce, et glissent leurs fantaisies décoratives désuètes entre les murs de béton qui les encadrent, murs nus et froids que deux ou trois saisons salissent de traînées lépreuses. Que leur manquait-il, à ces demeures ? Une meilleure installation sanitaire ? Un système de chauffage plus pratique ou plus efficace ? Peut-être. Ce n'est même pas sûr. En tout cas, au lieu de les moderniser, on les détruit. Encore une fois : pourquoi ? Parce qu'il y a de gros intérêts en jeu. On ne bâtit pas pour loger le plus de monde possible. On bâtit pour toucher les plus gros intérêts possibles. C'est l'argent qui mène la danse. Il y en a beaucoup, d'argent, et il faut qu'il « travaille ». Bien des propriétaires ne résistent pas à la tentation devant les sommes qu'on leur propose pour qu'ils cèdent un immeuble, dont les locataires, hélas, recevront leur congé...

Et la ronde commence : il faut payer l'immeuble et le terrain ; il faut payer la démolition ; il faut payer la reconstruction ; il faut payer pour tout le temps durant lequel l'argent investi ne produit pas d'intérêt. C'est au moyen de ces données qu'on calculera le montant des loyers. S'étonnera-t-on qu'il soit quasi prohibitif ?

Ailleurs, tous les appartements seront convertis en bureaux : ce sera plus rentable. Et les locataires ? Ils commenceront, eux aussi, la chasse à l'appartement.

Le locataire vraiment pauvre parviendra, avec de la chance, à se loger dans un immeuble subventionné. Mais il y en a moins que de solliciteurs. Et le principe chiffonne un peu le sens démocratique...

Le locataire « moyen » courra d'une adresse à l'autre, souvent en vain. Ou bien il trouvera un appartement minuscule pour un loyer élevé. On l'avertira probablement que la présence d'un chien ou d'un chat est absolument interdite. Il lui arrivera aussi de se voir refuser un appartement parce qu'il a un ou plusieurs enfants : mais oui, cela existe bel et bien ! Si la société se voile facilement la face quand elle doit s'occuper d'avortement, et « tique » même, à l'occasion, parce qu'il s'agit de vulgariser la contraception, ladite société semble se moquer éperdument de savoir où et comment seront logés ces enfants à la naissance desquels elle tient tant !

D'ailleurs, il ne manque pas de couples à qui deux salaires sont indispensables pour faire face à un loyer qui déséquilibre le budget. Pour ces couples, un enfant, c'est un salaire en moins et une bouche à nourrir en plus ; c'est donc un luxe... ou une catastrophe !

Si une telle situation concernant le logement ne relève pas de l'anarchie, si elle n'est pas une atteinte cynique à la liberté, comment peut-on la qualifier ?

Car enfin, le droit au logement ne devrait-il pas être un des droits essentiels de l'individu, avec celui de se nourrir et de se vêtir ? Ces droits ne représentent pas un superflu, ils répondent à trois nécessités vitales.

Mais que peut-on faire si le droit des uns dépend du bon ou du mauvais vouloir des autres ? Quand on sait les craintes, les soucis, les difficultés, les fatigues, les peines, les déceptions que suscite à beaucoup le problème du logement (malgré l'aide efficiente d'organismes privés), on se demande s'il ne serait pas opportun d'ôter un peu de liberté aux spéculateurs qui en font un si déplorable usage derrière leur anonymat ! Une loi limitant leurs profits rassurerait tous ceux qui n'ambitionnent pas d'habiter un appartement « haut standing », mais qui fuient les cages à lapins qu'on leur vante, tous ceux qui souhaitent, pour un logis décent, que le loyer n'absorbe pas le quart, parfois le tiers, voire la moitié de leur salaire.

Voici que commence le temps des vaches maigres... Beaucoup d'appartements ne se vendent pas, et ne se vendront pas de sitôt. Beaucoup ne se loueront même pas. La force des choses ramènera-t-elle à la sagesse, malgré eux, ceux que leur conscience ne gêne pas au milieu de leur prospérité ?

Georgette Dislaire-Golay

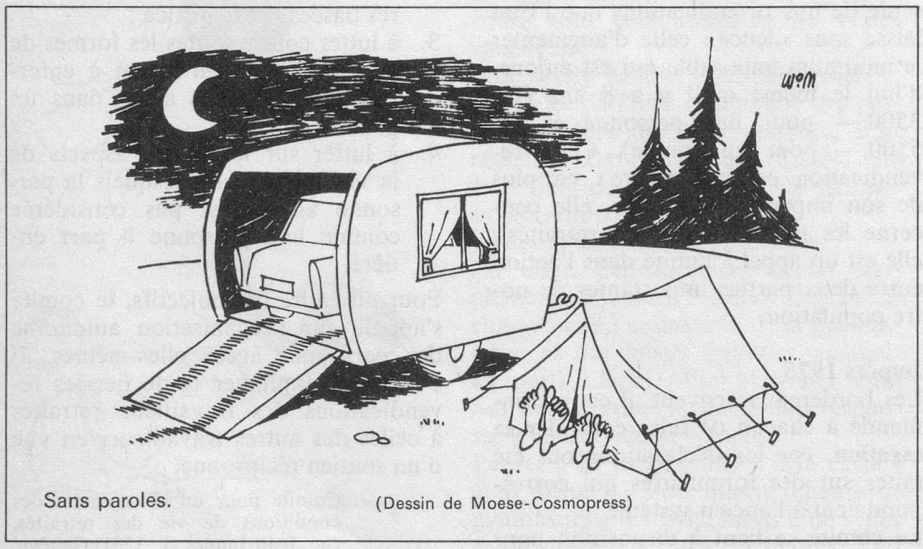

Sans paroles. (Dessin de Moese-Cosmopress)